

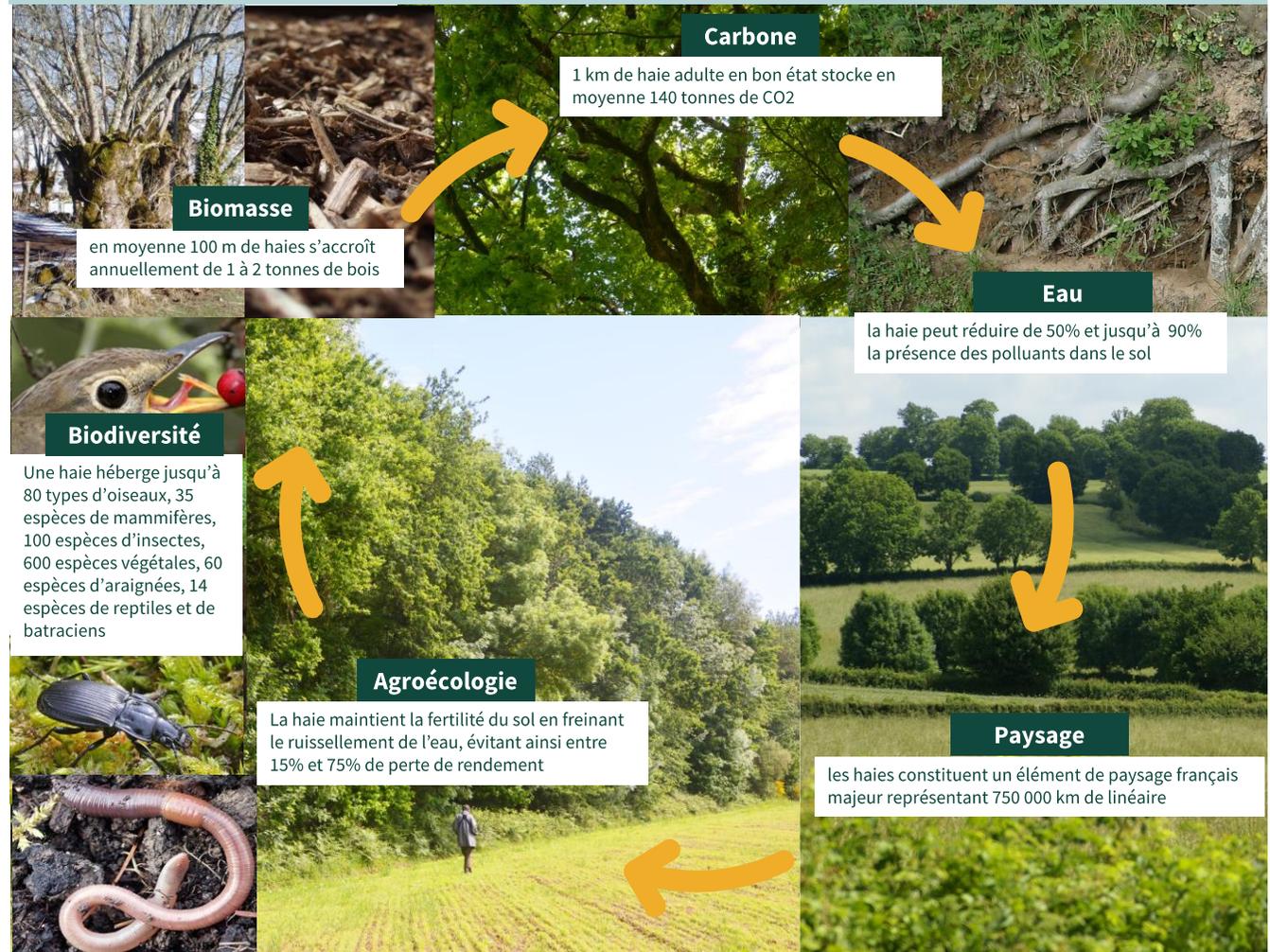


Quel entretien pour les haies après la plantation ?

Rencontre technique "Haies et biodiversité"
12 octobre 2021

Les services écosystémiques rendus par les haies dépendent

Les fonctionnalités des haies



Un bocage dense et connecté

+

Bon état des haies

Plantation

Gestion

**La
dynamique
ne va pas
dans le bon
sens**

**Un cap
ambitieux
pour la haie**



Érosion de 11 500 km
de haies / an



80% du linéaire
français en état
dégradé ou
dépérissant



RECONSTITUTION
DE CE CAPITAL

Plantation



25.000 km/an d'ici 2050
Soit 25 millions d'arbres



RESTAURATION
DE L'EXISTANT

**Gestion
durable**



750.000 km de haies à restaurer
Soit 150 millions d'arbres

+

11 500 km de haies disparaissent encore chaque année



Vieillesse

Avec le départ en retraite de 50% des agriculteurs, d'ici 10 ans, **doublage du linéaire de haies à charge par agriculteur** entraînant un manque de main d'œuvre pour gérer ce capital arboré.



Entretien mécanique dégradant

80% des haies sont en état dégradé en France entretien au gabarit (lamier, épaveuse)



Arrachage

La PAC (BCAE7) ne protège pas de la destruction des haies.
En Côtes d'Armor, 1000 linéaires détruits entre 2015 et 2018 (105 km arrasés) - 32% des haies ne sont pas protégées par la PAC



Surexploitation

Intensification des chantiers de pillage de la ressource bocagère pour des filières bois énergie non encadrées.

Ces services écologiques rendus par les haies sont permis par un **bon état** de la haie.



Quelles sont les caractéristiques d'une haie en bon état écologique ?

- Une haie avec une **embase large**, une **bande enherbée** à son pied, une bonne **largeur de canopée**, une densité et une **continuité dans les étages** de végétation ;
- Une haie avec un **étalement des âges** des arbres assurant la présence des jeunes brins d'avenir et de cépées rajeunies ;
- Une haie maintenant la **diversité de ses essences** et sauvegardant des **micro-habitats** ;
- Une haie **insérée dans un maillage** haies suffisamment denses, bien placées et connectées entre elles et à d'autres infrastructures écologiques ;

Ce bon état global de la haie est dépendant d'un ensemble de **pratiques de gestion** de la haie qui se cumulent.

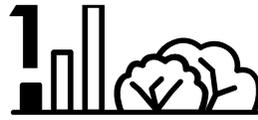
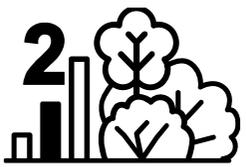
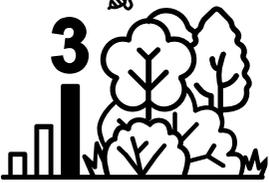
Les principes qui cadrent la bonne gestion des haies

La gestion est durable si elle :

- correspond aux **exigences physiologiques et naturelles de l'arbre** et de la haie
- se différencie en fonction des **types morphologiques des arbres et des arbustes** composant la haie
- n'est **pas orientée vers un seul service rendu** par la haie ;
- concerne **les différentes échelles d'actions de gestion**
- **s'inscrit dans la durée** et respecte la temporalité naturelle de la pousse de la haie en fonction de son contexte pédoclimatique ;
- s'applique à toutes les haies dont le **gestionnaire a la responsabilité de gestion.**



Matrice des indicateurs

Type	Échelle	Niveau	Enjeu
Cépée d'arbustes 	Échelle de l'individu 	 Niveau 1 Protéger la haie	 Enjeu 1 : S'engager sur des minimums préalables
Cépée d'arbres 	Échelle de la haie 	 Niveau 2 Améliorer la coupe et la sélection	 Enjeu 2 : Assurer le renouvellement de la haie au moment de la coupe
Haut Jet 	Échelle de l'exploitation agricole 	 Niveau 3 Augmenter la biodiversité et le capital sur pied	 Enjeu 3 : Exclure les pratiques d'entretien dégradantes
Têtard 			Echelle du paysage  Enjeu 4 : Préserver la maille bocagère
Taillis fureté 			

L'agriculteur, gestionnaire des haies, au cœur de la restauration des haies



Deux leviers pour
replacer la gestion des
haies au cœur des
systèmes agricoles :



Accompagner les
agriculteurs dans
**l'amélioration de
leurs pratiques
de gestion des
haies**



Contribuer à
redonner une **valeur
économique et
sociale** à la haie

Le Label Haie



**Label
Haie**

Ressources
durables de nos
territoires

Un dispositif de certification pour préserver les haies

Ce que garantit le Label Haie :



Des haies pérennes, en bon état écologique et à la maille fonctionnelle grâce au réapprentissage des pratiques de gestion adaptées



Du bois durable, local et éthique grâce à une filière contrôlée de la haie à la chaufferie

Le Label Haie repose sur :



> un cahier des charges
« **Gestion** »

> un système de contrôle mixte
(intervention d'un organisme certificateur indépendant et audits internes)



> un cahier des charges
« **Distribution** »

> un outil informatique de traçabilité



Le label, une opportunité pour accéder à des débouchés économiques

L'amorce d'une inscription de la haie dans une économie territoriale durable est indispensable pour consolider le dispositif PSE.

En garantissant un bon état des haies fournissant des services écosystémiques, le Label Haie :

Attribue une nouvelle valeur à la haie



Reconnaissance **politique** et **sociale** (PSE)



Filières haie-bois durables



Bois bûche



Bois énergie



Litière plaquette

Marché du **carbone**



Produits agro-alimentaire à valeur environnementale



Filière bois

Avec un prix d'achat à l'agriculteur de 55€/tonne, procurant un revenu moyen de **2.200€/an**



Litière plaquette

Une économie pouvant de **11.600€/an** sur l'achat de paille (100€/t de paille vs 50€/t coût de revient du bois plaquette)

Contrat PSE

Une rémunération pouvant aller jusqu'à **6.000€/an** sur 5 ans



Arrêt entretien dégradant

Une économie pouvant de **700€/an** avec arrêt du passage annuel de l'épareuse ou du lamier et conversion en gestion durable des



De la logique crédit-carbone à la logique carbone-produit-bas carbone

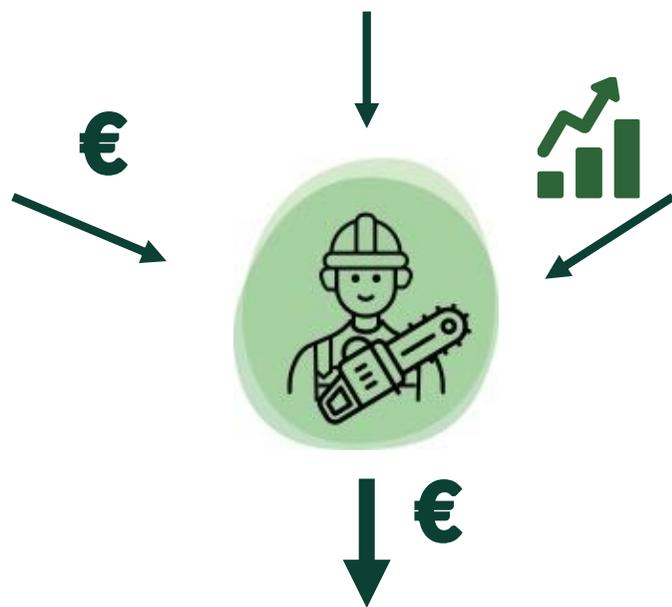
**LABEL BAS
CARBONE**

Calculer le carbone additionnel des haies dans un bilan carbone global d'une exploitation agricole

X teq CO2



Aider les agriculteurs à réduire leur empreinte carbone avec les haies en soutenant financièrement, par le mécénat, le changement de pratiques de gestion et l'investissement à la plantation



**Label
Haie**

Accompagner les agriculteurs dans leur changement de pratique de gestion et de plantation + garantir le stockage dans le temps + valoriser un bouquet de services et une image : la haie

Valorisation d'un produit agricole bas carbone dans sa propre filière

*Ex : exploitation de 100 ha : 10 km de haies Label Haie (20 teqCO2 x 10 km) + 1,2 km de haies plantées (21 teqCO2 x 1,2 km) =
55 teqCO2 en 5 ans en stock additionnel*



Le label, un outil pour accompagner l'agriculteur dans la gestion de ses haies

Par son dispositif de certification adapté, le Label Haie :

Guide la (ré)appropriation de la gestion durable des haies par les agriculteurs



Connaissances sur la haies en tant qu'écosystème, avec ses pratiques de gestion associées



Accompagnement technique au pied des haies régulier et dans la durée



Paliers de **progression** et **caps** d'amélioration



Evaluation **entre pairs** pour faciliter la formation



Constitution d'**Organisations Collectives** de Gestionnaires (OCG)



Un suivi régulier au pied des haies

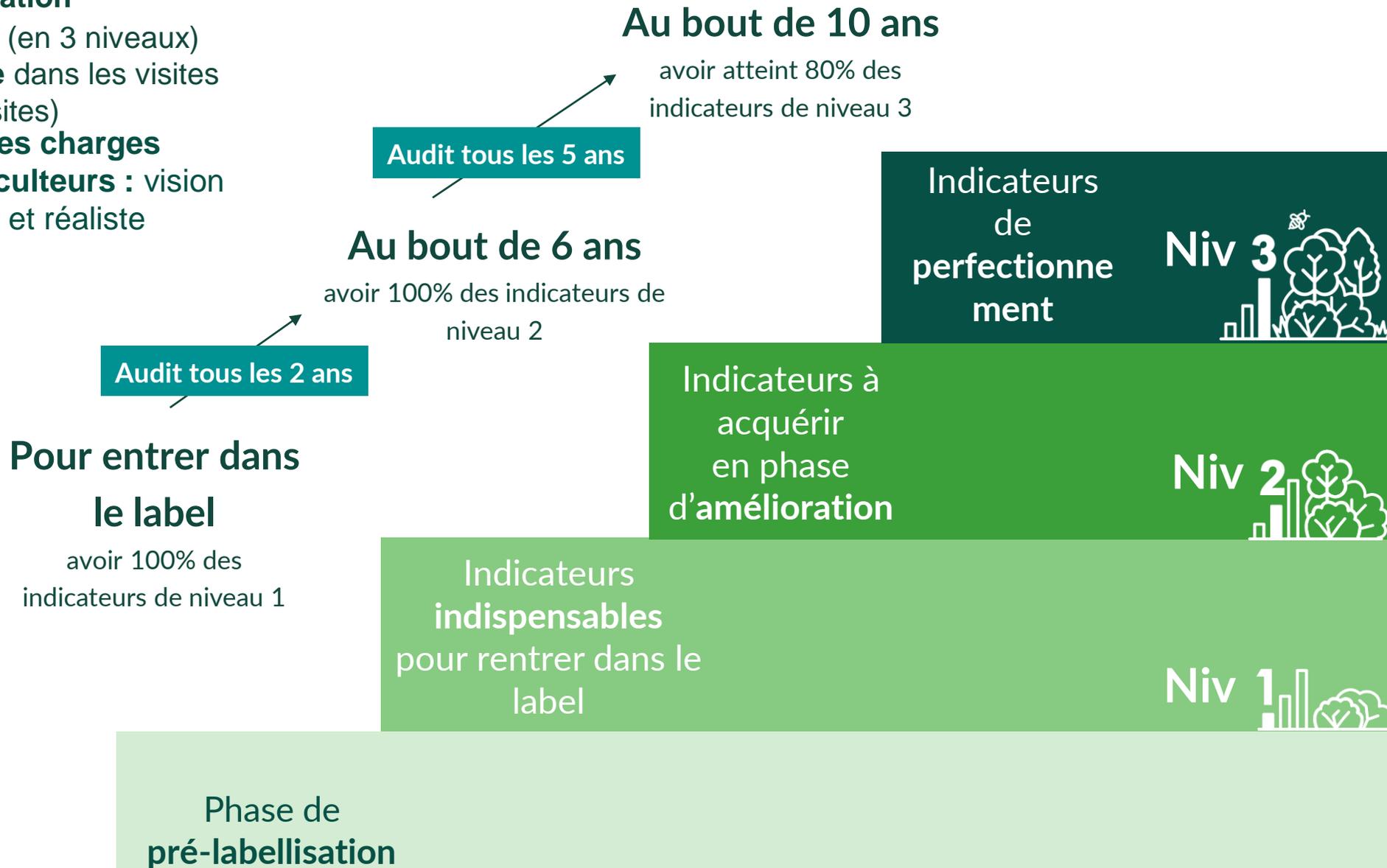




Indicateurs répartis par niveau de difficultés techniques ou sociologiques

Méthode de notation

- **Progressive** (en 3 niveaux)
- **Participative** dans les visites (jusqu'à 5 visites)
- **Un cahier des charges par les agriculteurs** : vision pragmatique et réaliste





S'engager sur des minimums préalables

Respect de la réglementation

1.1.1 Engager toutes les haies et les éléments surfaciques (bocages, bosquets) dont on a gestion

1.1.2 Maintenir le linéaire (haies) et les éléments surfaciques déclarés. (BCAE7)

1.1.3 Ne pas tailler les haies et les arbres entre le 1er avril et la 31 juillet. (BCAE7)



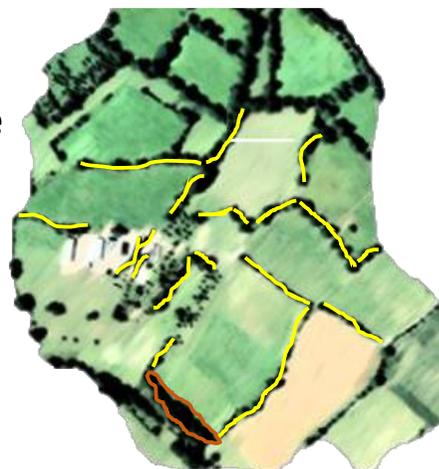
Mise en œuvre d'un plan de gestion durable des haies (PGDH)

1.2.1 Faire réaliser un PGDH par un intervenant agréé par l'Afac-Agroforesteries

1.2.2 Mettre à jour et renseigner les interventions conduites :

- Localisation, identification du tronçon
- Type de coupe
- Année

1.2.3 Mettre à jour et renseigner toute modification du périmètre de gestion (mouvements de parcelles...)



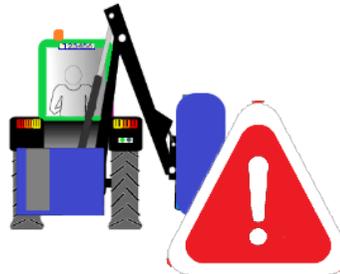


Exclure les pratiques dégradantes

Emprise minimale de la haie



3.1.1 Favoriser la repousse de la haie après exploitation en empêchant l'abrutissement par les animaux domestiques.



3.1.2 Ne pas tailler en dessous de 1m de haut et de 1m de large et ne tailler que les repousses de l'année.

3.1.3 Favoriser les repousses de la haie après exploitation en s'interdisant le broyage à 50cm de part et d'autre de la haie, y compris les trouées









Exclure les pratiques dégradantes

Suppression des pratiques très dégradantes



3.2.1 Pas de désherbage chimique (dans le respect de la réglementation) à moins de 1 m de l'axe de la haie à plat et, pour la haie sur talus, jusqu'au pied de talus

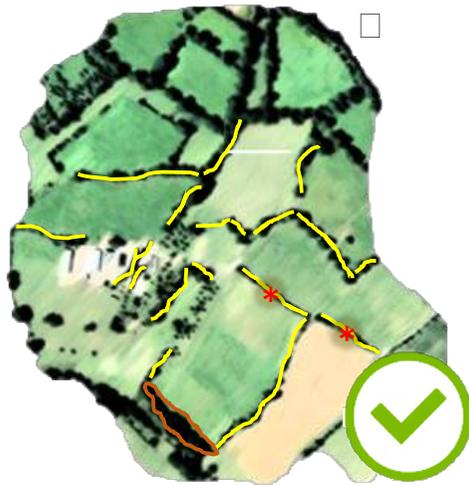


3.2.3 Pas de brûlis des rémanents issus des coupes ou d'écobuage de la haie et du talus depuis l'engagement



Préserver la maille bocagère

Non surexploitation du bocage

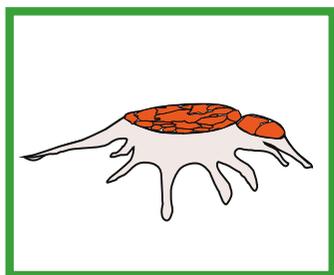
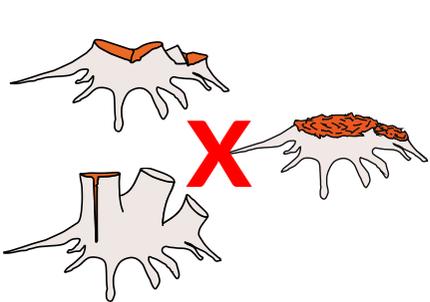


4.2.1 Ne pas prélever plus de 1/10ème par an du linéaire total de haies de l'exploitation agricole.

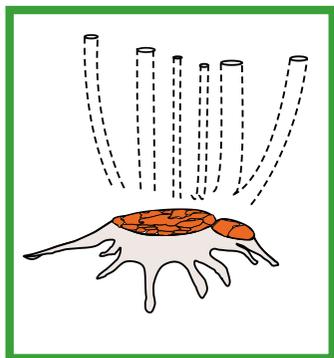
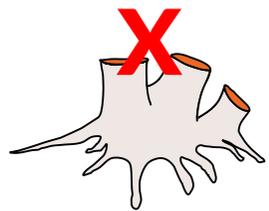


Assurer le renouvellement de la haie au moment de la coupe

Qualité de coupe



2.1.1 Réaliser une **coupe assurant une étanchéité** après la coupe (sans éclatement, **sans mâchonnage** de la souche ou de la tête et sans entaille du tronc).



2.1.2 Réaliser une **coupe au plus près du sol** (haut-jet, cépée d'arbres et d'arbustes).

Sélection et gestion



2.3.1 Ne pas réaliser de **coupe à blanc de tous les arbres de haut jet** sauf en cas de maladie constatée dans un cadre collectif.



Plan de gestion durable des haies (PGDH)

2. Contenu du cadre type national du PGDH

Le Plan de Gestion Durable des Haies (PGDH) est un outil pratique de gestion des haies destiné à l'agriculteur. Le PGDH :

Partie A : Etat des lieux

- apporte une **meilleure connaissance des haies** de son exploitation et de leur **état**
- dresse un contexte réglementaire, territorial et pédoclimatique en lien avec les haies
- évalue précisément la **qualité d'habitat** de la haie pour la **biodiversité** et la construction d'un indicateur d'évaluation de la **capacité de stockage de carbone supplémentaire** par la bonne gestion

Partie B : Programme de travaux

- définit les **objectifs de l'exploitant**
- planifie **les travaux de coupe et de gestion** avec des niveaux de priorité d'intervention calcule le **prélèvement** possible sans épuiser la ressource et une **estimation** du cycle de prélèvement en vue d'une valorisation du bois
- donne les **itinéraires techniques** et les **modalités de gestion** durable adaptés aux objectifs de l'exploitant et aux types de haies
- propose des **travaux d'amélioration** des haies (plantations de nouvelles haies, regarnies, ...)

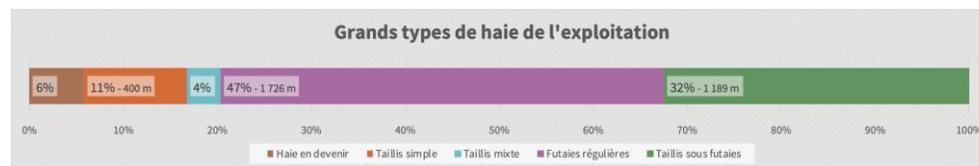
Partie C : Atlas cartographique

Partie D : Annexes techniques de références

3. Zoom PGDH : partie A – Etat des lieux



Cartographie et données précises de description des haies



Typologie détaillée des haies de l'exploitation	Total	%
0. pas de haie (talus nu)	0 m	/
1. haie résiduelle	66 m	2%
2. haie de colonisation	0 m	/
3. haie jeune plantée (-10 ans)	146 m	4%
4. cépées d'arbustes	400 m	11%
5. cépées d'arbres	0 m	/
8. cépées d'arbres et d'arbustes	132 m	4%
9. hauts jets du même âge	1726 m	47%
16. hauts jets avec cépées d'arbustes	344 m	9%
17. hauts jets avec cépées d'arbres	643 m	18%
18. hauts jets avec cépées d'arbres et d'arbustes	202 m	6%
Total	3659 m	100%

3. Zoom PGDH : partie A – Etat des lieux

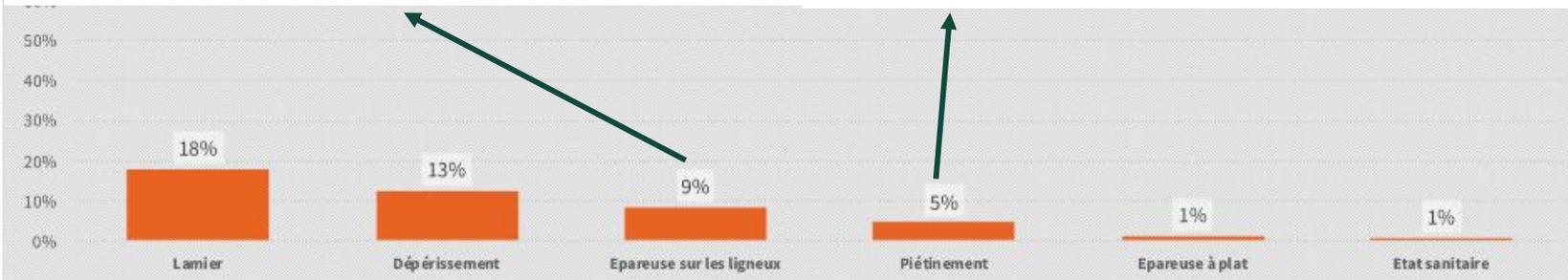
Description qualitative de leur état



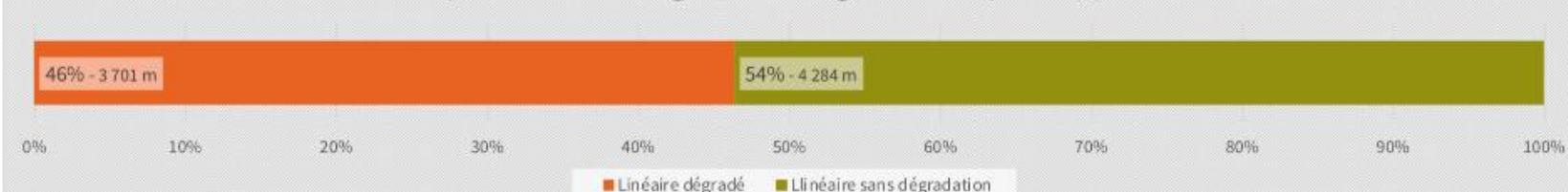
Le **passage du lamier** déchiquète les branches et affaiblit l'arbre.



Le **piétinement** de la haie par les bêtes entraîne en déchaussement des arbres et à terme leur disparition.



Linéaire de haies présentant des gestions dégradantes par rapport au linéaire total



3. Zoom PGDH : partie B – Programme des intervention de gestion/plantation des haies

Priorités d'interventions de gestion haie par haie

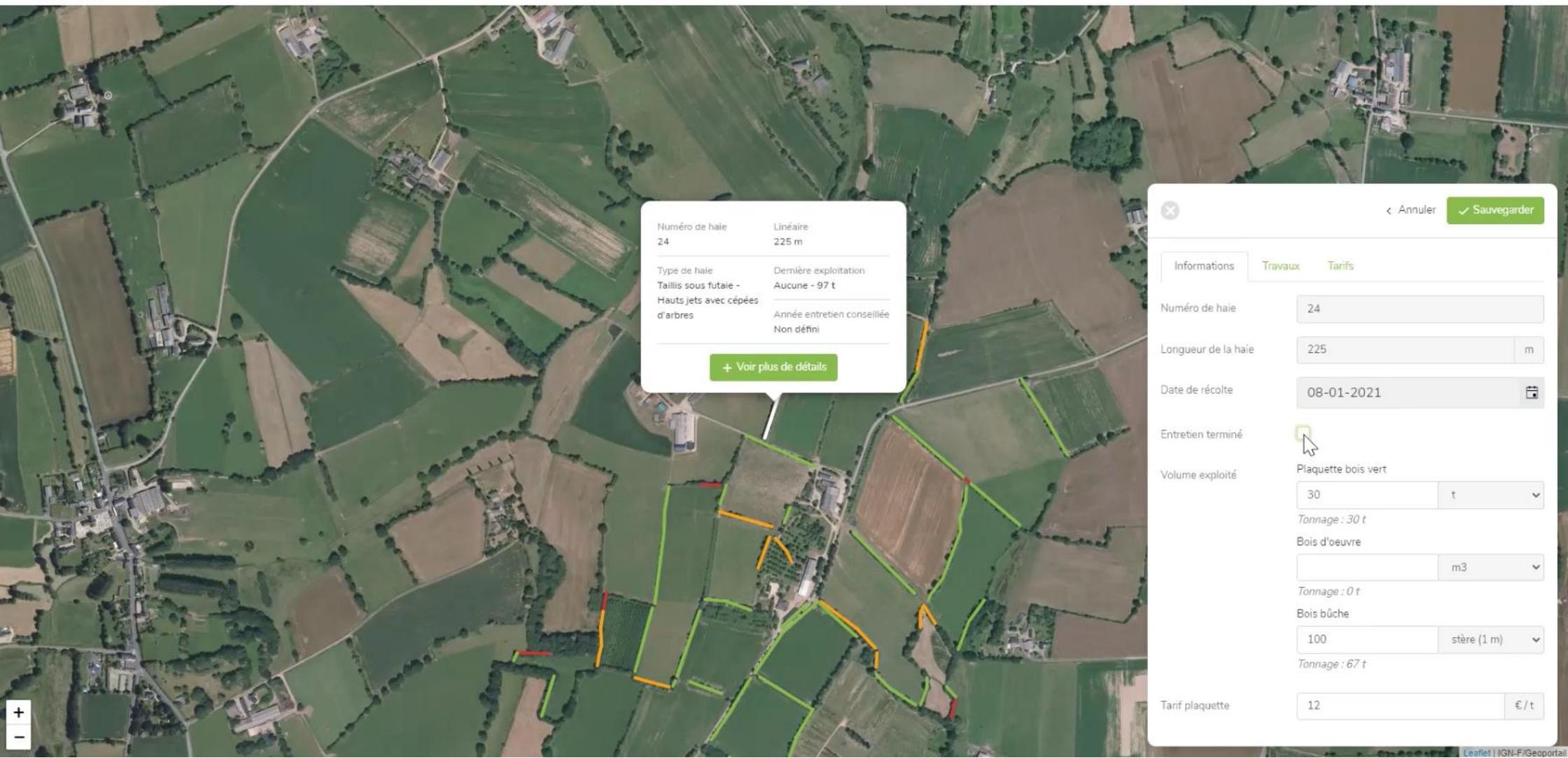
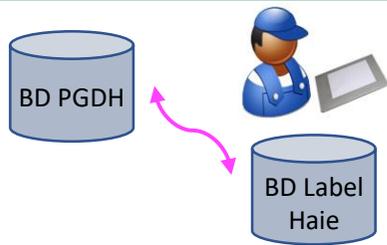


Programmation création et amélioration de haie à l'échelle de l'exploitation agricole



Travaux de création de nouveaux linéaires	Total linéaire	Préconisation de suivi et entretien (premières années)
Talus nu	0 m	texte descriptif type :
Haie à plat	0 m	texte descriptif type :
Haie sur talus	0 m	texte descriptif type :
Haie en régénération naturelle	0 m	texte descriptif type :
Haie "bande boisée"	0 m	texte descriptif type :
Travaux d'aménagement autre	Total linéaire	Préconisation de réalisation
Arrasement	0 m	texte descriptif type :
Aménagement hydrolique	-	texte descriptif type :

4. Appli agriculteur pour mettre à jour son PGDH



Numéro de haie	Linéaire
24	225 m
Type de haie	Dernière exploitation
Taillis sous futaie - Hauts jets avec cépées d'arbres	Aucune - 97 t
	Année entretien conseillée
	Non défini

[+ Voir plus de détails](#)

Informations **Travaux** Tarifs

Numéro de haie

Longueur de la haie m

Date de récolte

Entretien terminé

Volume exploité

Plaquette bois vert t
Tonnage : 30 t

Bois d'oeuvre m3
Tonnage : 0 t

Bois bûche stère (1 m)
Tonnage : 67 t

Tarif plaquette €/t

Inscription dans la Géohaie

